



**La Municipalité de
Lac Sainte-Marie**

106, chemin de Lac-Sainte-Marie, C.P.97
Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0
Tel.: (819) 467-5437 Fax: (819) 467-3691
abertrand@lac-sainte-marie.com

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

**AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DE CONSULTATION**

Création d'une sous-zone à l'intérieur de la zone F-131-1

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement 2015-10-001 portant sur la création d'une sous-zone à l'intérieur de la zone F-131 du secteur du Lac Brochet de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, vous êtes invitées à prendre connaissance du document annexé au présent avis décrivant en quoi consiste ledit règlement.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 octobre 2015, le conseil de la municipalité de Lac-Sainte-Marie a adopté le premier projet de règlement 2015-10-001 portant sur la création d'une sous-zone à l'intérieur de la zone F-131 du secteur du Lac Brochet.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le mercredi 4 novembre 2015, à 18h30 au Centre communautaire de Lac-Sainte-Marie, situé au 10, rue du Centre.
3. En résumé, ce projet de règlement a pour objet de créer une sous-zone à l'intérieur de la zone F-131 du secteur du Lac Brochet, notamment pour permettre les projets intégrés résidentiels ou commerciaux.
4. Au cours de cette assemblée, il sera expliqué le projet de règlement et les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.
5. Le projet de règlement peut être également consulté au bureau de la soussignée au bureau municipal situé au 106, chemin Lac-Sainte-Marie durant les heures normales d'ouverture.
6. Le projet de règlement n° 2015-10-001 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. Le projet de règlement concerne le secteur du Lac Brochet de la municipalité.

Par la présente, un avis public d'une assemblée publique de consultation vous est donné par la soussignée qu'une consultation publique sur le Règlement 2015-10-001 portant sur la création d'une sous-zone à l'intérieur de la zone F-131 du secteur du Lac Brochet aura lieu le 4 novembre 2015 au Centre communautaire de Lac-Sainte-Marie, à compter de 18h30.

Donné à Lac Sainte-Marie le 19 octobre 2015.

Sandra Bélisle, directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sandra Bélisle, directrice générale par intérim de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil municipal entre 8h30 et 16h30 le 19 octobre 2015.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 19^{ème} jour d'octobre de l'an deux mil quinze.

Sandra Bélisle, directrice générale par intérim